



BELMONT SUR LAUSANNE (VD) RC 773 – MUR DE SOUTÈNEMENT PR 375



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

OBJET	Remplacement d'un mur de soutènement à la suite d'un effondrement localisé sur une longueur de 44 ml avec une hauteur visible variable de 1.20 m à 4.30 m.
SITUATION	1092 – RC 773 Belmont-sur-Lausanne - Chailly
DESCRIPTIF DU CHANTIER	Mise en place de glissière de sécurité provisoire à l'axe de la chaussée Démolition du mur existant, terrassement et réalisation de la paroi clouée, par étapes Dégrappage du revêtement de la demi-chaussée amont sur la longueur du projet. Excavation et exécution de la semelle en béton armé Construction du mur maçonné avec remplissage arrière en béton Bétonnage du couronnement en béton armé Exécution du drain en tête de mur Remblayage et coffre de fondation en grave

CARACTERISTIQUES

QUANTITES PRINCIPALES		
Démolition mur de soutènement en moellons jointoyés		50 m3
Tirants d'ancrage		86 pc
Béton projeté		211 m2
Décapage sol forestier		40 m3
Fouilles talutées pour paroi clouée		210 m3
Fraisage enrobés		34 m2
Grave 0/45		52 m3
Fourniture et mise en place d'enrobé ACT 32 S		36 to
Fourniture et mise en place d'enrobé ACB 16 S		20 to
Fourniture et mise en place d'enrobé AC 11 S		17 to
Drains polyéthylène DN/OD 125		50 ml
Drains polyéthylène DN/OD 200		60 ml
Acier d'armature B500B	9'000	Kg
Béton pour semelles de fondation		63 m3
Béton pour parois/murs		102 m3

PARTICULARITES DU CHANTIER	Travaux exécutés avec trafic bidirectionnel en circulation alternée sur le tronçon de route dû à l'emprise des travaux. Travaux en lisière de forêt devant prendre en compte des mesures de sécurité et de protection particulières.
-----------------------------------	--



INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DGMR
Division infrastructures
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél : 021.316.72.72
M. Thierry Buchs – thierry.buchs@vd.ch

INGENIEUR

Emch + Berger SA Lausanne
Avenue de Provence 18
1007 Lausanne
Tél : 058.451.75.50
M. Samuel Aubert – samuel.aubert@emchberger.ch

PÉRIODE DE RÉALISATION

Du 03.10.2021 au 17.12.2021

MONTANT DU MANDAT

MONTANT DES TRAVAUX

Fr. 496'735.- TTC

RESPONSABLES DU CHANTIER

TECHNICIEN

M. Quentin VERRIER

CONTREMAÎTRE

M. Jean-Marc BRIDY

